

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 5 MAI 2023 À 16 H 00

Rapport N° 43

CONTRAT DE VILLE 2023- PROGRAMMATION COMPLÉMENTAIRE

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le cinq mai, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 28 avril 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Jean-Christophe CERVANTES pouvoir à Magali GALLAIS, Cécile AUDET pouvoir à Jérôme AUSLENDER, Odile VIGNAL pouvoir à Yannick VIGIGNOL, Sylviane TARDIEU pouvoir à Pierre MIQUEL, Marion BARRAUD pouvoir à Thomas WEIBEL, Diego LANDIVAR pouvoir à Marianne MAXIMI, Cécile LAPORTE pouvoir à Julien BONY, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Jean-Pierre BRENAS, Stanislas RENIE pouvoir à Eric FAIDY

Arrivée de Jean-Pierre BRENAS avant le vote de la question n°1.

Arrivée de Fatima CHENNOUF-TERRASSE pendant le diaporama de la question n°2.

Arrivées de Fatima BISMIR (fin du pouvoir à Stanislas RENIÉ) et Lucie MIZOULE (fin du pouvoir à Samir EL BAKKALI) avant le vote de la question n°2.

Marianne MAXIMI demande une suspension de séance après le vote de la question n°2, que M. le Maire accorde. Le quorum étant atteint, M. le Maire reprend la séance.

Départs de Diego LANDIVAR (pouvoir à Marianne MAXIMI) et Stanislas RENIÉ (pouvoir à Eric FAIDY) pendant la présentation de la question n°6.

Départ de Cécile AUDET (pouvoir à Jérôme AUSLENDER) avant le vote de la question n°7.

Les élus des groupes Ensemble Citoyens !- Ville de Clermont-Ferrand et Avenir Républicain quittent la séance après le vote de la question n°46.

Rapport N° 43
CONTRAT DE VILLE 2023- PROGRAMMATION COMPLÉMENTAIRE

Par délibération du Conseil Municipal du 10 mars 2023, a été approuvé le soutien financier des projets présentés au titre de la programmation 2023 du Contrat de Ville.

Le montant alloué à la programmation Contrat de Ville 2023 est identique à celui de 2022, soit 608 500 €.

Ainsi, 121 projets ont été approuvés pour un montant total de subventions de 568 500 €.

Les dossiers de demandes de subvention déposés par les associations au titre de l'appel à projet Contrat de Ville 2023 ont fait l'objet d'une étude partagée entre les services de la Ville, permettant d'échanger sur la pertinence des actions présentées (en lien avec le champ de chaque direction), et notamment de faire le point sur la mobilisation des crédits de droit commun. Enfin, l'instruction de ces demandes de subvention a été conduite de manière concertée en interne de la Ville avec les différents Adjoint.e.s concerné.e.s

Parallèlement, l'instruction a été conduite en externe avec les services de l'État, de la Métropole et du Conseil Départemental, notamment à travers la mise en place de comités thématiques qui ont permis une étude collégiale des dossiers. Cette démarche a permis la formulation d'un avis technique consolidé sur les dossiers, en appui des arbitrages qui ont été pris par la Municipalité.

Comme indiqué lors du Conseil Municipal du 10 mars dernier, plusieurs actions ont nécessité une instruction complémentaire des services de la Ville

Ainsi, à l'issue de cette instruction, quatre projets sont proposés à l'examen de ce Conseil Municipal pour un montant total de subventions envisagées de 23 400 €. La présentation synthétique des dossiers est jointe en annexe.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2023.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :
--

- d'approuver le soutien du projet présenté au titre de la programmation 2023 du Contrat de Ville, notamment la fixation du montant de subvention à verser aux porteurs de projets retenus, comme exposé dans le tableau joint en annexe ;
- d'autoriser le versement, en temps utile, de cette subvention aux porteurs de projets concernés ;

TOTAL VOTANTS :	55	=	46 Conseillers Présents	+	9 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	55	=	Pour : 55	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand

La Secrétaire de séance,
Wendy LAFAYE

Le Maire,
Olivier BIANCHI



Programmation complémentaire – Contrat de Ville 2023

Thématique : Culture

1 Projet – 2 400 €

Porteur de l'action	Intitulé du Projet	Description rapide de l'action	Action Nouvelle Reconnue	Quartiers ciblés	Publics ciblés	Coût prévisionnel de l'action	Subvention 2022	Subvention ville sollicitée	Subvention ville 2023
Algérie-Com-Event	Les « Algériades » à Clermont-Ferrand	L'association, Algérie-Com-Event dont le principal but statutaire est le tissage d'échanges culturels et d'amitié entre l'Auvergne et l'Algérie par l'organisation d'événements culturels, a toujours tenu à cœur d'organiser un événement festif ou elle fait connaître les diverses facettes culturelles de l'Algérie au public Clermontois. Cet événement sera une opportunité pour mettre en lumière la culture, l'artisanat et le folklore ainsi que le patrimoine architectural algérien. Cet événement se veut être un espace convivial, ludique mais aussi pédagogique par cette opportunité de faire connaître la culture sur le thème Algérie et la participation de personnes ressources ou celle d'associations locales ou nationales seront invitées et bienvenues pour enrichir l'événement de manière à construire ensemble une prestation participative qui ait du sens et de la profondeur. Les 1ères Algériades à Clermont-Ferrand s'adresseront à travers leur programme et leurs ateliers aussi bien aux familles, au public scolaire, mais aussi aux enfants.	N	Quartiers Nord	Tout public	6 000 €		4 500 €	2 400 €

Thématique Loisirs/Citoyenneté/Vivre ensemble

2 Projets – 6 000 €

Porteur de l'action	Intitulé du Projet	Description rapide de l'action	Action Nouvelle Reconnue	Quartiers ciblés	Publics ciblés	Coût prévisionnel de l'action	Subvention 2022	Subvention ville sollicitée	Subvention ville 2023
Co-cooking, la cuisine partagée	Une cantine de quartier, lieu de convivialité et d'alimentation durable	Mettre en place une cantine participative deux fois par semaine, préparation de repas avec des habitants volontaires avec ouverture à tous du restaurant associatif le midi. Menus à prix libre pour favoriser la mixité et l'inclusion sociale.. Participer à la vie du quartier et aux manifestations des associations par des propositions de restauration. L'association souhaite mettre l'accent sur l'alimentation durable.	R	Quartiers Nord	Tout public	38 033 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
Association Sportive Montferrandaise « section Lutte »	Mobilité, engagement sportif et citoyen des jeunes du territoire nord	Travailler l'autonomie des jeunes du territoire en favorisant leur mobilité, et valoriser leurs parcours d'excellence dans le champ sportif en renforçant leur engagement citoyen.	N	Quartiers Nord	Jeunes	26 980 €		3 000 €	2 000 €

Thématique : Sport

1 projet – 15 000 €

Porteur de l'action	Intitulé du Projet	Description rapide de l'action	Action Nouvelle Reconnue	Quartiers ciblés	Publics ciblés	Coût prévisionnel de l'action	Subvention 2022	Subvention ville sollicitée	Subvention ville 2023
Football Club Clermont Métropole	Bien Plus Que Du Sport	Pérenniser l'installation des académies avec des écoles de football en partenariat avec l'école municipale des sports dans les quartiers clermontois (QPV) pour favoriser et rendre accessible la pratique sportive pour toutes et tous dès 5 ans. Féminiser le club à tous les niveaux.	R	Quartiers de Clermont-Ferrand	Tout public	151 500 €	15 000 €	48 000 €	15 000 €